

Symbiose

Règlement d'ordre intérieur



Tous les points ci-dessous constituent la base du respect et de la discipline à adopter lors d'une activité artistique. Celui-ci est fait dans le but d'un bon déroulement des cours pendant toute l'année. Symbiose se réserve le droit de ne pas accepter aux cours des élèves ne respectant pas ces consignes. **L'inscription chez Symbiose implique la connaissance et le respect du présent règlement.**

INSCRIPTIONS

Procédure d'inscription

L'inscription se réalise exclusivement via le formulaire en ligne présent sur le site web de Symbiose (<https://forms.gle/r2y8zHuqFAYTeGxv9>). En validant ce formulaire, l'élève (et ses parents) s'engagent implicitement à respecter les différents points de ce règlement d'ordre intérieur.

Droit d'inscription et assurance

Le droit d'inscription (non remboursable) est de 25 euros et comprend l'inscription effective de l'élève chez Symbiose, l'assurance et les frais administratifs. Ce montant est à verser sur le compte de Symbiose en même temps que le premier paiement de l'année. Sans ce versement, l'élève ne sera pas considéré comme inscrit et se verra donc refuser l'accès aux cours.

Droit à l'image

L'inscription chez Symbiose autorise l'école à utiliser photos et vidéos des élèves afin de faire la promotion de l'école (site Internet, documents publicitaires, décoration des locaux, réseaux sociaux ...). Si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant soit employée dans ce cadre, veuillez le préciser à Symbiose par mail (symbiosedanse.infos@gmail.com).

TARIFS ET PAIEMENTS

Modalités de paiement

Symbiose vous offre la possibilité d'effectuer un paiement annuel, semi-annuel ou mensuel. Quelle que soit l'option choisie, le versement doit être effectué sur le compte de Symbiose, à la date d'échéance indiquée dans le tableau ci-dessous avec pour communication le nom/prénom de l'élève et la période concernée par le paiement. Sans réception du paiement dans les délais indiqués ci-dessous, l'élève se verra refuser l'accès aux cours.

	Dates d'échéance des paiements
Annuel	Versement à effectuer <u>dès la première semaine</u> qui suit l'inscription.
Semi-annuel	<ul style="list-style-type: none">• Période 1 - du 08/09/25 au 01/02/26 (17 semaines) <p>Versement à effectuer <u>dès la première semaine</u> qui suit l'inscription</p> <ul style="list-style-type: none">• Période 2 - du 02/02/26 au 28/06/26 (17 semaines) <p>Versement à effectuer <u>pour le 05/02/2025</u> au plus tard.</p>
Mensuel	Versement à effectuer dès la première semaine qui suit l'inscription et ensuite, au plus tard, le <u>5e jour du mois de chaque mois</u> .

Tarifs - en cours de révision (disponibles le 01/07)

Les tarifs sont définis sur base du nombre d'heures de cours suivies, chaque semaine, par l'élève et sont repris dans le tableau ci-dessous (disponibles le 01/07).

Les mutuelles remboursent une partie de l'abonnement sportif. N'hésitez donc pas à nous demander de remplir le formulaire nécessaire. De plus, vous avez le droit de déduire fiscalement les montants payés pour les stages (jusqu'à 12 ans) : 11,20 €

par jour de participation et par enfant. Une attestation de fréquentation peut vous être délivrée par nos soins.

Tarifs réduits pour élèves d'une même famille (1e degré)

Si plusieurs élèves apparentés au 1e degré sont inscrits chez Symbiose, vous pouvez bénéficier de la réduction tarifaire ci-dessous :

- Pour 2 personnes de la même famille: -5% sur la totalité des abonnements.
- Pour 3 personnes ou plus de la même famille: -10% sur la totalité des abonnements.

Remboursement/rattrapage des cours

Aucun remboursement ne sera effectué pour des cours manqués sauf en cas de blessure survenue lors de l'activité. Un cours manqué peut cependant être récupéré durant le mois en cours, moyennant accord des différents professeurs.

Le seul remboursement accepté est le suivant. Avec un certificat médical de minimum 4 semaines ouvrables. La demande de remboursement est à effectuer par mail (symbiosedanse.infos@gmail.com) AU DEBUT de la période couverte par le certificat (joindre une copie du certificat). Seule la période couverte par le certificat fera l'objet d'un remboursement.

COURS

Tenue

Symbiose demande à chaque élève de porter la tenue adéquate en fonction de la technique suivie :

- Classique/pointes - Demi-pointes couleur chair et/ou pointes avec rubans en coton, collant chair, tunique, chignon
- Jazz-contemporain - Pieds nus (sans chaussette), legging ou collant, tee-shirt ou tunique, cheveux attachés
- Hip-hop - Baskets (propres et non-utilisées à l'extérieur), tenue adaptée au mouvement (legging, jogging, short...), cheveux attachés

- Babies (quelle que soit la technique choisie) - Demi-pointes, collant chair, tunique, chignon. Les débutants doivent arriver à l'école en tenue et n'ont pas la possibilité de se changer dans les vestiaires.

Vous trouverez toutes les tenues de danse classique, ainsi que les chaussons, les pointes, et autres accessoires de tous styles au magasin de danse spécialisé **Suite de Danses, rue des Pitteurs 2b, 5004 Bouge**.

Aucun bijou ne peut être porté durant les cours, quelle que soit la technique choisie (ni bracelet, ni collier, ni boucles d'oreille). Les chewing-gum ne sont pas autorisés, ils empêchent une bonne respiration, comme dans tout autre sport.

Niveau

Le niveau est déterminé par les professeurs. Ceux-ci se réservent le droit de rediriger un élève vers un niveau plus adapté. Tout élève ou tout parent étant indécis par rapport au choix du niveau peut s'adresser directement à un professeur pour être conseillé au mieux.

Respect des horaires

Les cours respectent un horaire: la ponctualité est donc de rigueur. Si retard il y a, merci de s'excuser auprès du professeur en lui demandant s'il est possible de prendre la leçon en cours. De même, on quitte la salle de danse avec l'accord du professeur, même pour boire ou aller aux toilettes, afin de respecter son travail et de ne pas perturber le cours.

Spectateurs non-admis

Les spectateurs ne sont pas admis à l'intérieur des salles ni des vestiaires, sauf s'il y a accord du professeur.

Professeur malade ou annulation des cours par Symbiose

En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, les parents seront prévenus par mail ou téléphone. Il appartient aux parents ou accompagnants des élèves mineurs de s'assurer avant de laisser l'élève seul que les cours ont bien lieu.

Si pour des raisons indépendantes de la volonté de l'école (ex.: désastres naturels, pandémies, attentats, problèmes logistiques des locaux ...), les cours ne pourraient être maintenus, Symbiose ne pourra être tenu pour responsable et les élèves ne pourront pas faire valoir la demande d'un remboursement.

INFRASTRUCTURE

Non-fumeur

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école.

Manger et boire

Vous pouvez boire et manger uniquement dans l'entrée. Seule l'eau est admise dans les studios.

Respect des locaux et des autres élèves

Les lieux doivent rester propres. Chaque élève est tenu de vérifier qu'aucun déchet ne traîne derrière lui lorsqu'il quitte les vestiaires. L'entrée dans la salle de danse ne se fera que sur ordre du professeur de danse. Il est demandé aux danseurs de respecter le mobilier et le matériel de Symbiose.

Il est en outre strictement interdit de

- Courir dans les couloirs.
- S'asseoir sur les radiateurs.
- Mettre ses pieds sur le mur.

Les dégâts éventuellement occasionnés sont à la charge exclusive du danseur/élève fautif. Les élèves veilleront à ne pas déranger les activités qui se déroulent dans les autres salles. Avant de rentrer dans la salle de danse, ils laisseront sortir les élèves du cours précédent.

Les gsm et smartphones sont sur silencieux et rangés dans un sac (on ne danse pas avec son gsm en poche!).

Perte & vols

Nous conseillons aux élèves d'emporter leurs objets de valeur avec eux aux cours dans un sac. Les objets personnels sont sous la responsabilité des élèves. Symbiose décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Les objets perdus sont conservés par les professeurs pendant une certaine période. Il est de la responsabilité de chaque élève de venir les réclamer.

COMMUNICATION

Communication des absences

Si un élève est malade ou absent, nous demandons à être prévenus par mail (symbiosedanse.infos@gmail.com) ou par téléphone (0495/900050) le plus rapidement possible avant le cours, par souci organisationnel et surtout, par respect pour le professeur.

Consultation régulière des documents et informations

Merci de lire les documents et informations que vous recevez en main propre, par mail, via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, What's app) et de les transmettre à vos parents (pour les enfants). Il est également demandé aux parents de passer régulièrement à l'école pour se tenir au courant des informations données par l'école.

